

Des hackers au secours d'un chantage à la sextape

Publié le 20 février 2022 à 06h00



Une mère de famille confrontée à un piratage et un chantage à la sextape a pu compter sur les conseils de deux « hackers éthiques ». (Pxhere)

Episode 2 du dossier du Mensuel de Rennes. Laure*, mère de famille rennaise, s'est sortie d'un chantage à la sextape grâce à l'aide de deux hackers.

Quelque chose cloche dans le message reçu par Laure, en novembre dernier. La Rennaise va vite en avoir le cœur net. Un pirate vient de prendre le contrôle du compte Facebook de son compagnon. Dans la conversation entre les deux amants, le hacker a trouvé de quoi de les faire chanter : des photos et vidéos intimes. « J'ai toujours fait attention à ce qu'on ne voit pas ma tête et mon corps en même temps, souligne la quadragénaire. Mais c'est facile de me rendre reconnaissable, j'ai des signes extérieurs distinctifs ». Si elle ne veut pas que sa vie soit déballée à ses proches et son employeur, elle doit payer.

La mère de famille garde la tête froide. Et comprend qu'elle a un avantage : l'escroc perdrait son moyen de pression en mettant, tout de suite, sa menace à exécution. Il faut donc le faire attendre et le laisser espérer, le temps de trouver une solution. Coup de chance, un ami rencontré par hasard ce jour-là lui glisse un nom. Il y aura en fait deux sauveurs : Thomas,

conseiller en économie et stratégie numériques, et son collègue Lucas, spécialisé dans la cybersécurité. Ce n'est pas la première fois qu'ils filent un coup de main à des connaissances.

Jeu d'enfant

Le premier comprend vite le tableau. « Le compagnon de Laure a dû se connecter à un WiFi public, comme ceux des bibliothèques ou des cafétérias ». À distance, le hacker s'est sans doute introduit sur le réseau pour aspirer les données des utilisateurs, notamment leurs identifiants et mots de passe. Avec ces informations, facile de se connecter à la boîte mail de la victime. Et si le code d'accès est le même sur Facebook, usurper le compte est un jeu d'enfant. Il n'a plus qu'à changer tous les mots de passe pour rendre impossible la connexion du vrai propriétaire.

Lucas prépare alors le coup d'après. Le but : prendre l'attaquant à son propre jeu. Lui demander un Rib pour verser l'argent, une adresse mail, un numéro de téléphone... Lucas espère pouvoir ainsi « hameçonner » le hacker. Un peu comme notre grand-mère qui transmet son code de carte bleue après avoir cliqué sur un lien frauduleux. Mais en peu un peu plus sophistiqué. « L'objectif est de le pousser à la faute pour récupérer des informations sur lui et retourner le chantage ».

« Se focaliser sur les causes »

Heureusement, la stratégie n'a pas besoin d'être exécutée. Sur les directives des deux spécialistes, Laure prend contact avec Facebook pour demander la suppression du compte piraté de son compagnon. La firme américaine ne le fait qu'au bout de dix jours. Une semaine et demie pendant laquelle la Rennaise doit relancer et prouver l'usurpation, sans personne à qui parler du côté de l'entreprise car tout se passe en ligne. « Lors d'un piratage, l'accès à un support efficace auprès d'une plateforme est souvent difficile à cause du nombre de cas à traiter, déplore Lucas. C'est pour ça qu'il faut se focaliser sur les causes, en formant les utilisateurs ».

Laure aimerait pouvoir dire que l'histoire se termine bien. Après tout, elle n'a pas payé. Mais rien ne dit que le hacker s'est débarrassé des images et des données volées. Il pourrait les vendre à un site ou à d'autres pirates. « J'ai toujours ce petit truc qui me dit que je ne suis pas totalement maître de mon destin ».

**Le prénom a été modifié.*

Le dossier complet est à retrouver dans le numéro de février 2022 du Mensuel de Rennes, mais également sur le site du [Télégramme.fr](https://www.gramme.fr), avec un épisode chaque jour du 19 au 24 février.